Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Eure

DSDEN de l'Eure

Abdel-Kader KHELIFI
I.E.N.A
Inspecteur de l'éducation nationale
adjoint chargé du premier degré

Téléphone
02 32 29 64 09
Fax
02 32 38 53 76
Mél.
spiena27@ac-rouen.fr

24 Bld Georges Chauvin
CS 22203
27022 Evreux CEDEX

http://www.ia27.ac-rouen.fr/

Evreux, le 19 septembre 2017

Le Directeur académique
des services de l'Éducation nationale de l'Eure

à

Madame et Monsieur les co-secrétaires
départementaux du SNUipp-FSU 27

Madame, Monsieur,

La note du 08 juin 2017 (copie jointe) apportait des explications au sujet de la formation des professeurs. En particulier, cette note proposait un cadre départemental pour l'organisation de la journée de solidarité afin de reconnaitre le travail et l'investissement des professeurs des écoles en dehors des heures de classe.

Cette journée est en effet inscrite au plan départemental et académique de formation pour l'année scolaire 2017/2018. Elle sera donc reconnue et comptabilisée comme un temps d'investissement des équipes au service de l'école et des élèves.

Par ailleurs, les IEN de circonscription, en accord avec les directeurs et les chargés d'école, pourront autoriser des regroupements. Les déplacements pourront alors être pris en charge dans les conditions habituelles de la formation.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Laurent LE MERCIER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Rouen

direction des services départementaux de l'éducation nationale Eure

Evreux, le 08 juin 2017

Le directeur académique des services
de l'Éducation nationale de l'Eure

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs des écoles publiques

Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale

DSDEN de l'Eure

Secrétariat général

Pôle formation des enseignants

N° NS - 2017 - 122
Dossier suivi par
Fabrice Martineau

Téléphone
02 32 29 64 16
Mél.
cpiena27@ac-rouen.fr

24 Bld G. Chauvin
CS 22203
27022 Evreux CEDEX

http://www.ia27.ac-rouen.fr/

http://portail-metier.ac-rouen.fr

Objet : formation des professeurs des écoles

La formation des enseignants constitue une priorité.
Dans le cadre de la politique académique et départementale, une attention particulière est accordée aux temps de formation des PE permettant une meilleure appropriation des programmes, des ressources afférentes et des différents dispositifs ou projets associés.
Consultation du plan de formation : à partir du mardi 11 juillet 2017
Campagne d'inscription : du lundi 4 au dimanche 24 septembre 2017

A cet effet, à partir de la **rentrée prochaine**, tous les enseignants du 1er degré sont concernés par le crédit de formation à travers les modalités suivantes :

- **obligation réglementaire de service** de 18 heures d'animation pédagogique (9 heures de présentiel et 9 heures de distanciel) ;
- **dans le cadre de la journée de solidarité**, 6 heures seront prises en dehors des heures de cours pour permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. Ces temps spécifiques seront organisés par les DSDEN et mis en œuvre sous l'autorité des I.E.N. chargés des circonscriptions et de leurs équipes.
  Vous retrouverez cette action dans le plan départemental de formation sous le libellé **« Travailler en équipe »** :
  - 3 heures entre le 1er septembre et le 17 novembre 2017 ;
  - 3 heures entre le 9 avril et le 29 juin 2018.

En fonction des besoins exprimés par les équipes pédagogiques et à leur demande, les conseillers pédagogiques de circonscription et les conseillers pédagogiques départementaux pourront, dans la mesure de leurs possibilités, intervenir lors de ces temps de formation.

Le plan départemental et académique de formation pour l'année scolaire 2017-2018 présente à l'ensemble des enseignants du département une offre importante de dispositifs.

La consultation du plan sera possible **à partir du 11 juillet 2017** et la campagne s'inscription s'étendra du **4 au 24 septembre 2017**.

La **pré-rentrée** se limite donc à la seule journée du vendredi 1er septembre 2017.

Les modalités de la journée de solidarité sont susceptibles d'être modifiées en fonction des informations à venir du Ministère de l'Éducation Nationale.

Signé : Laurent Le Mercier